

Téléphone 3034

BULLETIN OFFICIEL

Téléphone 3034

DU

TOURING CLUB



Société Royale

SIÈGE SOCIAL :
Rue Royale, Passage de la Bibliothèque, 4
(Statue Belliard) BRUXELLES

DE BELGIQUE

Sous la présidence d'honneur de S. M. le Roi Albert

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. Georges LEROY, rédacteur en chef du Bulletin officiel, au siège social.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. VAN BUGGENHOUDT, 5 et 7, rue du Marteau, ou à M. F. LAUTERS, 6, rue de la Tribune, Bruxelles.

SOMMAIRE

L'âme belge (Maurice Heins)	49	La station de biologie d'Overmeire (A. Boterdaele)	57
Pour les inondés de France	52	Membre d'honneur	58
II ^e Congrès international de la route (A. Fourmanois)	52	Terre de soleil. — Ischia (S.)	59
Le « Panorama de la Belgique »	53	Une traversée en famille (Jean Robie)	63
Conférences (H. V. M.)	53	Réductions dans les théâtres	65
Abonnements à l'Exposition. — 25 p. c. de réduction (15 francs au lieu de 20).	53	Circulation douanière automobile (J. D.)	66
Les vallons de la forêt de Soignes (Arthur Cosyn)	54	Bibliographie	67
Excursions collectives du T. C. B. — I. A travers l'Espagne septentrionale et aux îles Baléares (T. J.); II Démonstration de Camping en Angleterre; III. En Bavière et à Oberammergau	56	Les automobilistes et la contribution personnelle	69
		Service des routes (A. Fourmanois)	69
		Variétés	70

L'âme belge

Si je comprends bien ceux qui ont lancé cette expression, ils ont voulu caractériser le regain d'activité, le renouveau, en quelque sorte, de l'idée qu'il y a une unité, une nationalité, une patrie, un pays belge; un pays qui a sa valeur et qui en a conscience.

J'aurais préféré qu'on eût employé le mot « esprit », de même qu'on dit l'esprit de corps, l'esprit de famille, l'esprit de parti, l'esprit de groupe. Et j'aurais dit qu'il y a un renouveau de l'esprit patriotique, de l'esprit national, de l'esprit belge; ce qui est plus clair et ce qui est, par ailleurs, vérité pure.

Oui, nous avons des motifs légitimes d'être fiers de notre qualité de Belges; ce qui est, au demeurant, la vraie manière de manifester l'amour de la patrie. Nos concitoyens ont conquis une place prépondérante dans toutes les branches de l'activité humaine; et, malgré l'absence d'une marine belge, le monde entier a appris et éprouvé plus que jamais, pendant ces dernières années, qu'il y a un peuple belge laborieux, instruit, entreprenant.

On date, communément, la naissance de l'âme belge, animée de l'esprit belge, de l'année 1830, époque très certainement mémorable où les Belges se sont concentrés, condensés d'eux-mêmes dans des limites géographiques précises. Mais c'est avoir une courte vue et oublier l'Histoire.

L'esprit belge est aussi vieux que la civilisation de l'Europe occidentale. Il y a vingt siècles qu'il existe et il y a vingt siècles que, combattu par l'ambition des gouvernants et par la jalousie

des nations voisines, traversé par des éclairs de courtes querelles intestines, il s'est affirmé et affermi dans cette zone centrale — la Belgique actuelle — qui, toujours, en abrita la quintessence.

Cet esprit belge n'est pas un esprit de race, car il n'y a pas de race belge; et je suis porté à croire que si les Belges ont toujours eu un esprit, un caractère, une force particulière dans le monde européen, c'est, précisément, parce qu'ils ont toujours été une réunion de tant de races d'hommes différentes et parce qu'ils constituent un amalgame extrêmement confus de types humains. Ils n'ont pu établir entre eux que des liens moraux et économiques; mais ces liens sont plus solides en somme que les liens de race, parce qu'ils sont fondés sur l'interconnaissance, sur l'appréciation mutuelle, sur l'association des pensées et des volontés, et non uniquement sur l'instinct ou sur le préjugé de l'identité ethnographique.

Si Jules César, le conquérant romain, a écrit la phrase (que tout Belge devrait avoir toujours pour objectif de maintenir exacte) : *Fortissimi sunt Belgae*, phrase que l'on peut, sans faire — pour les besoins de la cause — de faute de traduction, rendre par l'équivalent : « Les Belges sont très forts », avec le sens illimité que nous donnons couramment à ce mot « fort »; si donc Jules César adit que les Belges étaient très forts, il avait en vue,

comme l'on sait, un groupement de peuples qui occupaient la partie septentrionale de la Gaule, depuis la Marne et la Seine jusqu'au Rhin.

Vous voyez tout de suite combien les Belges se sont — comme je disais tout à l'heure — condensés et concentrés, pour ne plus former que la petite Belgique actuelle!

De fait, ces Belges d'il y a vingt siècles n'en avaient pas moins déjà l'esprit national très développé; puisque, pour repousse



Humbeek. — Masure dans la Drieschstraat.

l'envahisseur on vit se réunir et tomber ensemble, vaincus sur les champs de bataille : les Rémois de Reims, les Atrébates d'Arras, les Amiénois d'Amiens, les Nerviens de Tournai, les Condruziens et les Famennois de la Meuse, les Eburons de la Campine, les Aduatiques de Tongres, les Tréviriens de la Moselle, les Ménapiens de Gand et les Morins de la côte.

Ces Belges étaient, déjà alors, un amalgame de races et de types humains inextricable que l'on ne pouvait différencier les uns des autres. César dit bien que c'étaient des Gaulois, mais il dit aussi que ces Gaulois étaient d'origine germanique, voire même de purs Germains dans les parties longeant le Rhin; et cela était contradictoire puisque la Gaule ne pouvait être en même temps la Germanie.

Cette différenciation ethnologique des Belges d'alors, qui tenait déjà probablement à la différenciation du langage, fut consacrée par la suite, quand on organisa les gouvernements romains dans les colonies. Il y eut le gouvernement de la Belgique première et celui de la Belgique seconde, et celle-ci confinait, dans la Zélande, dans la Campine et le Limbourg, avec le gouvernement de la Germanie seconde.

Les deux Belges continuèrent, pendant la domination romaine, à se remplir, par invasion et colonisation, des peuples les plus divers. Et les Francs, qui nous venaient, semble-t-il, des pays d'outre-Rhin, restèrent pendant quelque temps la race dominante d'envahisseurs. Comme il arrive toujours, ils finirent néanmoins par s'identifier avec les races sujettes avec les Belges et ils devinrent, à leur tour, des Belges on ne peut plus belges.

Le pivot de leur monarchie était entre la Meuse et l'Escaut; et, n'eût été leur principe germanique de l'égalité des fils dans le partage des domaines des parents, nous n'aurions pas eu, immédiatement après Charlemagne, la séparation de la Belgique en deux tronçons politiques, bientôt émiettés en une infinité de tronçons féodaux. C'est dire que nous avons participé à toute l'évolution féodale et sociale des dix siècles qui ont précédé la Révolution française.

Mais l'esprit belge demeura; il demeura dans la vie des populations, des comtés, des duchés, des marquisats, des principautés; il demeura dans leur vie morale et intellectuelle; il demeura dans leur vie économique.

Nos ducs, nos comtes et nos princes eurent bien des troupes flamandes, brabançonnaises, liégeoises, hennuyères et ils réussirent

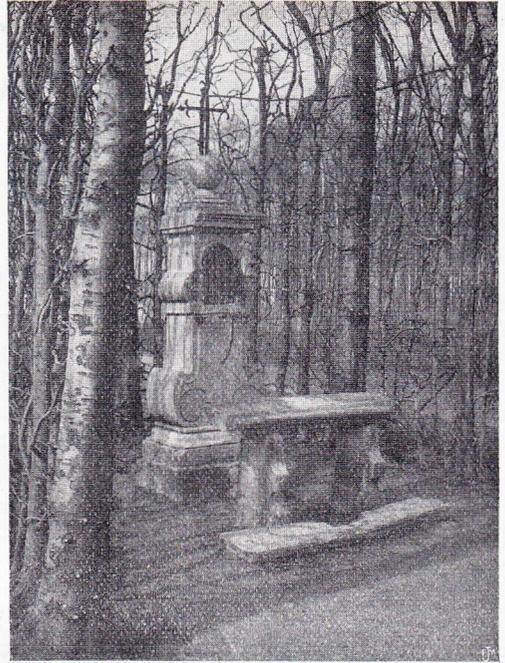


Trois-Ponts. — Un calvaire.

à les jeter les uns contre les autres dans leurs guerres dynastiques. Mais ces troupes se composaient de mercenaires ou d'aventuriers.

Au contraire, quand les populations étaient libres de leurs alliances, elles cherchèrent toujours à s'accorder avec leurs voisins de droite et de gauche.

Au XIV^e siècle, le noyau de la Belgique actuelle réapparaît spontanément par l'alliance des Flamands et des Brabançons, des Hennuyers, des Liégeois et de leurs alliés les Namurois, les Limbourgeois et les Luxembourgeois. Et cette tendance, innée pourrait-on dire, ne dut être qu'encouragée et consolidée par les



Grimberghen. — La chapelle de N.-D. d'Alten.

ducs de Bourgogne et Charles-Quint pour qu'on en arrivât à former la Confédération des Pays-Bas, préluant à la Belgique moderne.

Le territoire des anciens Belges de l'empire romain s'était diminué, au cours des siècles, de parcelles plus ou moins étendues, tant au sud, vers la France, qu'au nord vers la Hollande et qu'à l'ouest vers l'Allemagne; parce que ces parcelles, au fond, avaient acquis une nationalité différente et n'étaient plus vraiment belges, par la tendance de leurs habitants. Nous n'y perdîmes rien pour notre gloire et peu de chose pour notre profit.

Dans le noyau central, les aspirations, l'esprit étaient restés identiques, intangibles, et même la différenciation des langages — qui existait dans nos trois grandes principautés de Flandre, de Brabant et de Liège — était, bien que cela paraisse paradoxal, une des causes de cette unité; à côté, bien entendu, des causes économiques et des causes intellectuelles dérivant d'un développement parallèle de la culture sociale.

Les Belges du noyau central étaient restés irréductibles et inabossables, si l'on peut dire.

Les Flamands de Groeninghe en 1302, par exemple, firent bien voir qu'ils ne voulaient pas être francisés. Ils firent voir aussi, à la fin du XV^e siècle, qu'ils ne voulaient pas devenir Allemands. Et les Belges, tous ensemble, au XVI^e, au XVIII^e et au XIX^e siècles, refusèrent de se laisser mener par les Espagnols, par les Autrichiens ou par les Hollandais.

Tous ces étrangers ont passé chez nous; nous avons souvent profité de leur séjour, nous leur avons emprunté des mots, des idées, des progrès, notre sang s'est mêlé au leur; mais nous n'avons jamais souffert qu'ils fissent de nous des sujets.

Et il y a des siècles que nous restons entre nous! Vous qui me lisez, cherchez dans votre généalogie, cherchez dans votre famille et voyez si vous devez remonter à plus de deux générations pour trouver un mariage d'un Flamand avec une Wallonne ou inversement, ou pour constater que vos frères, vos oncles, ou vos grands-oncles nés au pays wallon sont allés vivre au pays flamand ou inversement!

J'ai dit que l'esprit belge était fait d'affinités économiques et morales ou intellectuelles.

Les affinités économiques sont celles qui mènent encore aujourd'hui notre patrie vers de grandes destinées. C'est le bord de la mer du Nord et l'estuaire de l'Escaut servant de débouché à un hinterland agricole et industriel, comme il n'y en a pas de second au monde; une population dense et essentiellement travailleuse,

tirant d'un sol docile tous les matériaux que la nature a mis à la disposition de l'humanité pour son progrès indéfini.

Les affinités intellectuelles et morales sont celles qui dérivent d'une similitude quasi absolue dans le développement et l'évolution des idées religieuses et de l'instruction. Ce sont celles qui, malgré l'existence d'une frontière linguistique, qui sépare la Belgique en son milieu et est d'une rigidité incoercible, les affinités intellectuelles sont celles précisément, comme je l'ai dit, qui dérivent de cette juxtaposition séculaire de deux parlers. Une saine émulation a développé parallèlement nos deux littératures, et aucune des deux fractions, flamande ou wallonne, de notre population ne peut essayer de dominer l'autre, sans qu'aussitôt l'esprit national commun s'éveille pour conserver l'équilibre. Mais, au cours de ces considérations historiques et philosophiques, qui sembleront peut-être un peu austères à la généralité des membres

pèlerinages, avec les pratiques, puériles parfois et provenant de l'antique paganisme, auxquelles ils donnent lieu? Que vous alliez en Luxembourg, en Liégeois, au Borinage, en Flandre, en Campine ou en Brabant, chaque jour de printemps ou d'été pour ainsi dire, vous rencontrerez des processions de pèlerins des deux sexes se rendant à quelque sanctuaire vénéré. Chose digne de remarque, ces sanctuaires sont, généralement, établis au sommet de quelque colline ou sur les plateaux des montagnes, rappelant l'époque lointaine où ces endroits étaient déserts et propres à éveiller des idées de terreur, bientôt dissipées par quelque acte de foi ou quelque miracle. Et les chapelles et les calvaires s'égrènent le long des chemins qui mènent à ces sanctuaires.

Les Ducasses (dédicaces) du pays wallon répondent aux Kermesses (*kerkmis*) du pays flamand. Ce sont des processions rappelant l'évangélisation de nos provinces, processions merveilleuses



Anvers. — Calvaire Saint-Paul.

du Touring Club, je puis paraître avoir oublié le but et la nature de ces causeries!

Il n'en est rien.

Car, en soulignant les causes originaires et les grandes phases de l'évolution de l'esprit belge, j'avais constamment présentes à la mémoire les mille et une caractéristiques de la vie belge, que nous rencontrons, à chaque instant, dans nos pérégrinations.

Ceci c'est le folklore, qui offre une matière tellement vaste à traiter que j'ai peur de l'entamer, par crainte de ne pas savoir me borner.

Le fond de nos traditions est germanique, mais il a acquis, au cours des siècles, une allure nettement belge.

Dans les matières religieuses ou dérivant de la religion, qui donc n'a été frappé de l'universalité et de l'uniformité de nos

et longuement préparées, exhibant des reliquaires précieux, processions accompagnées de jeux populaires, où chaque région décèle son originalité. Ici des géants, là des dragons ou lumignons; ici des cramignons, là des cavalcades, importations méridionales ou réminiscences des premiers âges de l'humanité se rappelant les êtres fantastiques des périodes géologiques. Ici des jeux de boules, là des jeux de quilles; ici les tirs à l'arc, là les jeux de balle.

Puis, il y a les jeux et les chansons d'enfants qui se succèdent avec régularité selon les saisons et selon les fêtes du calendrier chrétien.

Puis, il y a les histoires et les légendes qui se transmettent de bouche en bouche au coin de l'âtre; les histoires de pygmées surtout, des nutons en pays wallon, des *kaboutermannékens* en pays flamand. Et ceci encore nous fait remonter aux premiers âges.

Puis, il y a l'instinct d'association, qui nous pousse, tous, à faire partie de quelque société...

Et il y a aussi l'esprit d'émulation, dégénéralant souvent en sarnicarnes ou en jalosies, qui aboutissent aux sobriquets dont sont ridiculises nos villes et nos villages, par leurs voisins. Petits froissements de concurrence vitale qui s'effacent et disparaissent comme un souffle, quand l'esprit national surgit.

Puis, il y a les singularités des costumes et des manières de vivre. Il y a, entre autres, les charrettes attelées de chiens, qui roulent sur les digues de nos Polders flamands comme sur les sentiers schisteux de nos Ardennes luxembourgeoises.

D'autre part, ce sont les Belges qui, jusqu'au XVI^e siècle, ont donné le ton dans la mode. Et il nous est resté des bonnets, et des mantes, et des blouses, et des sabots qui sont nôtres et qui sont à l'épreuve des modes exotiques.

Dans notre littérature aussi, nous sommes belges. Notre français est « belge » et je voudrais que nos écrivains notent avec plus de parti pris et conservent religieusement, comme une marque de fabrique, les idiotismes qui nous sont particuliers et qui ne sont pas trop barbares. Notre flamand, lui aussi, est belge, puisqu'il n'est plus l'allemand depuis bien longtemps et qu'il n'est plus le hollandais.

J'aime, à la fois, les flandricismes et les wallonismes de notre parler français et j'aime les gallicismes de notre néerlandais. Ce sont des marques de notre originalité.

Et nos patois aussi, wallons et flamands, conservent les traces indélébiles d'une interpénétration aussi vieille que notre civilisation elle-même. N'est-ce pas à Namur que l'on rencontre l'expression *mesquenne*, rendant hommage à la gentillesse de nos *meiskens* flamands? Vive le mot et vivent les personnes! Elles sont si *lief* et si « mémées »!

Où, nous sommes belges, intangiblement belges. Nous connaissons nos défauts; mais nous connaissons aussi nos forces. Et si cette conscience de nos défauts nous permet de rire, nous-mêmes, de nos « types » nationaux, — il y a beau temps que les « Belges ont été peints par eux-mêmes », et les Kaekbroeck descendent d'une belle lignée! — cette conscience atteste notre largeur d'esprit, notre force, je le répète.

Laissez donc aller les « petits Belges »; ils continueront à être les premiers parmi leurs pairs de l'Europe occidentale!

MAURICE HEINS.



Pour les inondés de France

En sa séance du 30 janvier, le Conseil général du Touring Club de Belgique a décidé de souscrire une somme de cinq cents francs en faveur des inondés de France. Cette subvention a été aussitôt adressée à notre allié le Touring Club de France, qui nous a remercié par la lettre ci-après :

« Paris, le 5 février 1906.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Nous nous empressons de vous accuser réception de votre lettre en date du 2 février, contenant la somme de 500 francs.

» Au nom du Conseil et de l'Association tout entière, nous venons vous dire combien, au milieu de cette catastrophe nationale, nous avons été sensibles à ce témoignage de vive sympathie; nous vous prions de vouloir bien exprimer au Touring Club de Belgique l'expression de notre profonde gratitude pour son généreux envoi.

» Nous faisons verser aujourd'hui même, en votre nom, la somme de 500 francs à la souscription nationale ouverte par le Syndicat de la Presse parisienne en faveur des sinistrés.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus empressés et les plus dévoués.

» *Le Président,*

» A. BALLIF. »

Nous recommandons chaleureusement à nos sociétaires de contribuer par des dons individuels aux souscriptions ouvertes dans la presse en faveur des malheureux sinistrés. Nos membres participeront ainsi à une grandiose manifestation de la solidarité humaine au delà des frontières.

2^e Congrès international de la Route

Le premier Congrès international de la Route, qui s'est tenu à Paris en 1908, avait examiné diverses questions importantes relatives à la route; les conclusions adoptées par ce Congrès ont eu une répercussion des plus heureuses sur la voirie en général.

Le premier pas était fait dans la voie de l'expérience internationale et il ne pouvait plus être question d'arrêter un organisme appelé à un avenir fécond.

Le deuxième Congrès de la Route, qui commencera à Bruxelles le 31 juillet prochain, ne le cédera en rien au premier. Il aura à traiter des questions qui n'ont pas été inscrites au Congrès de Paris.

Le programme ci-après des travaux du Congrès de Bruxelles est, en effet, très complet :

PREMIÈRE SECTION

Construction et entretien.

SOUS-SECTION A

Construction et entretien hors des grandes villes.

Première question. — Chaussées empierrées et pavées. Emploi de liants dans la constitution des chaussées empierrées. Emploi de bandes de roulement dans les chaussées pavées. Progrès dans la lutte contre l'usure et la poussière.

Deuxième question. — Fondation et assainissement des chaussées. Modes d'exécution.

Troisième question. — Etablissement de chemins de fer d'intérêt local et de tramways sur routes. Avantages et inconvénients. Influence sur le mode et les dépenses d'entretien.

SOUS-SECTION B

Construction et entretien dans les grandes villes.

Quatrième question. — Nettoyement et arrosage. Nécessité ou utilité. Moyens employés. Prix de revient. Comparaison avec d'autres procédés.

Cinquième question. — Choix du mode de revêtement.

Sixième question. — Mode d'exécution de travaux de voirie, d'éclairage et d'adduction d'eau.

COMMUNICATIONS DE LA PREMIÈRE SECTION

Communication n° 1. — Emploi de rouleaux compresseurs à traction mécanique par moteur à pétrole.

Communication n° 2. — Outillage des routes en dehors des rouleaux compresseurs à traction mécanique, machines à piocher, etc.

Communication n° 3. — Matériaux de toute nature utilisés dans la construction et l'entretien des routes : qualités à exiger, expérience de réception, unités adoptées.

Communication n° 4. — Etablissement des trottoirs dans les villes.

Communication n° 5. — Enlèvement des neiges et glaces.

DEUXIÈME SECTION

Circulation et exploitation.

Septième question. — Influence du poids et de la vitesse des véhicules sur les ouvrages d'art.

Huitième question. — Matériel roulant sur les routes. Conditions que doit remplir un véhicule à traction animale ou mécanique pour circuler sur la route sans causer de détériorations anormales et sans subir de dommages spéciaux.

Nuvième question. — Conditions d'exploitation des transports en commun par voie de terre et par véhicules autres que les tramways. Avantages, inconvénients, capacités, prix de revient, etc.

COMMUNICATIONS DE LA SECONDE SECTION

Communication n° 6. — Signaux de la route. Mesures prises en exécution de la décision du Congrès de Paris.

Communication n° 7. — Différentes espèces de bandages souples : utilisation, avantages, inconvénients, etc.

Communication n° 8. — Recensement de la circulation, du tonnage et du trafic; moyens employés et résultats obtenus; unités adoptées.

Comme l'on peut s'en rendre compte, les questions et communications qui seront examinées au prochain Congrès seront de la plus haute importance. Il est à espérer que ce dernier aura une influence des plus heureuses sur la voirie en général.

Nous engageons vivement toutes les personnes qui s'occupent des questions de voirie à participer au Congrès de 1910; elles pourront se rendre compte des progrès réalisés en ces derniers temps, afin de pouvoir mettre en pratique les résultats de l'expérience des grands ingénieurs de notre époque.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire:
3 francs
Les dames sont admises

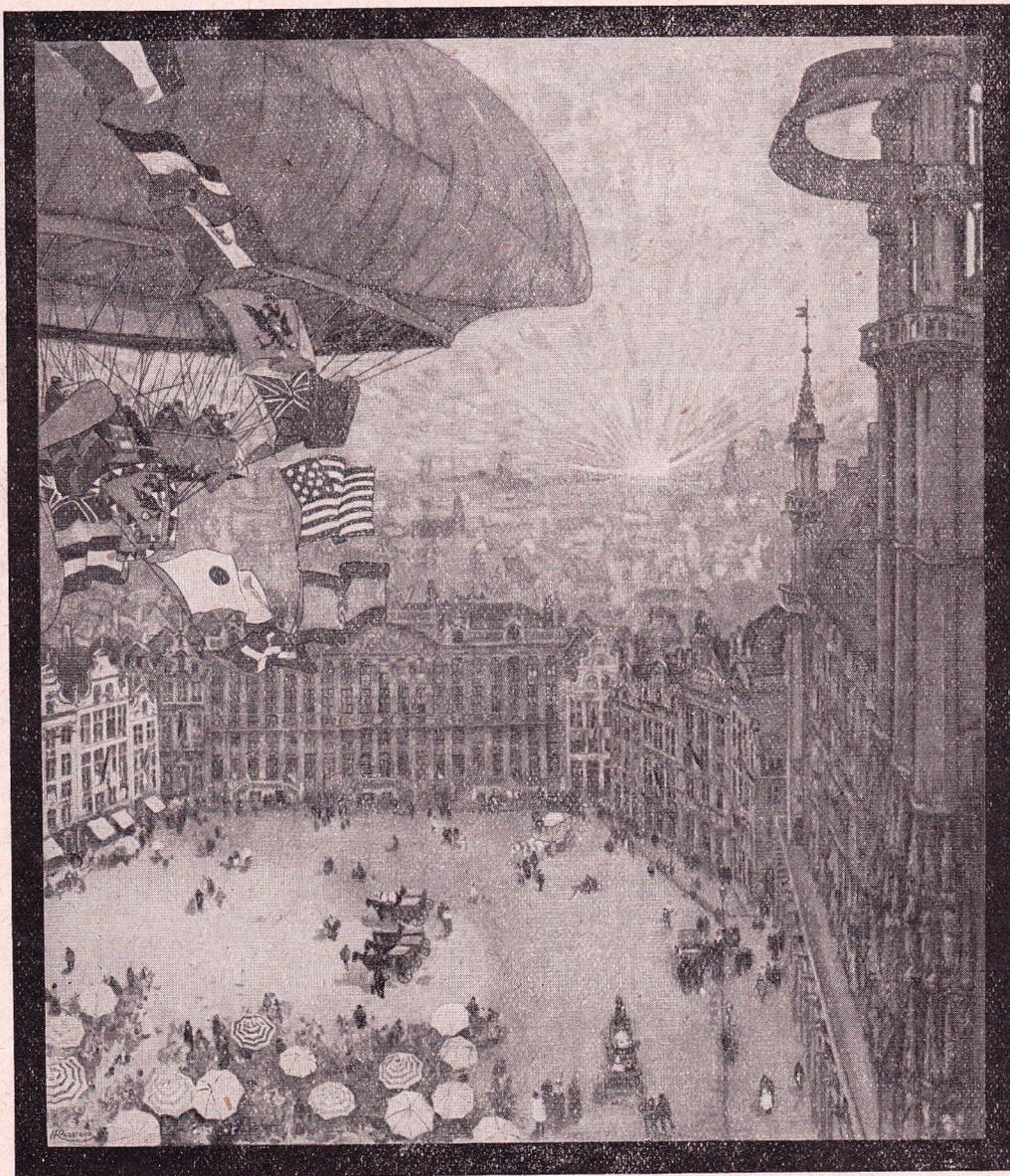


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du
touriste, du Manuel de conversation, du
Catalogue de la bibliothèque et, deux fois
par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle — et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910

Tirage : 56,000 exemplaires